

CEDREF

université
PARIS
DIDEROT
PARIS 7

LSCP

Laboratoire de
changement social et
politique

Domaine de formation : Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

MASTER

Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations

Spécialité

**GENRE ET CHANGEMENT SOCIAL ET
POLITIQUE : PERSPECTIVES
TRANSNATIONALES**

(Recherche)

Responsable de la spécialité : Jules FALQUET

Responsable du M2 : Azadeh KIAN

Equipe responsable : CEDREF, Centre d'Enseignement, de Documentation et de
Recherches pour les Etudes Féministes

Soutenue par le **LCSP** (Laboratoire de Changement Social et Politique)

Année universitaire 2017-2018

Contact :

Jules Falquet (responsable de la spécialité) :

jules.falquet@univ-paris-diderot.fr

Responsable du CEDREF :

Azadeh Kian :

azadeh.kian@univ-paris-diderot.fr

Page de l'université concernant la spécialité :

<https://formation.univ-paris-diderot.fr/formations/master-sociologie-et-anthropologie-politique-culture-migrations/specialite-genre-et-changement-social-et-politique-perspectives-transnationales>

1. PRESENTATION

Le Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » comporte une spécialité Recherche « Genre et changement social et politique, perspectives transnationales ». Cette spécialité propose un dispositif d'enseignement spécialisé et une structure d'accueil spécifique, le [CEDREF](#).

Il s'agit à l'heure actuelle en France de l'unique formation spécifique de Master, orientée vers la recherche, qui intègre :

- les acquis de plus de 40 ans d'études pluridisciplinaires féministes et sur le genre,
- une approche intersectionnelle ou d'imbrication des rapports sociaux de sexe, classe et race
- des perspectives transnationales, post-coloniales et dé-coloniales

Cette spécialité de Master propose donc de combler un vide important en France, en apportant une perspective féministe, transnationale et globale, bien au-delà des frontières de l'Hexagone quoique contextualisée géographiquement et historiquement, sur les changements qui s'opèrent dans le cadre de l'actuelle mondialisation. Ces changements concernent certes les femmes, les hommes et le genre, mais également les rapports de classe et de race, les relations internationales, l'économie ou la politique, de manière globale et imbriquée. Il s'agit de fournir des éléments d'analyse pour comprendre un monde en profonde et rapide mutation, dans lequel les équilibres locaux sont intimement liés aux phénomènes globaux, les transformations du monde du travail sont encadrées par la ré-organisation globale de la violence et de la guerre, où le néo-colonialisme se nourrit de nouvelles formes d'orientalisme, et où les questions de développement et d'environnement ne peuvent être pensées hors de l'imbrication des rapports sociaux.

La spécialité « Genre et changement social et politique, perspectives transnationales » vise avant tout à former des personnes capables d'une analyse globale et critique des questions tant locales que nationales ou transnationales. Elle propose un solide ancrage en anthropologie et en sociologie (qui font l'objet de trois grands enseignements de tronc commun) mais aussi des ouvertures pluridisciplinaires (avec un enseignement spécifique et des enseignements en sciences politiques, relations internationales et dans le domaine de l'épistémologie notamment). Il s'agit également d'offrir des ouvertures sur les théories féministes transnationales, postcoloniales et décoloniales, de l'imbrication des rapports sociaux et intersectionnelles, grâce à des bibliographies anglophones, mais aussi, le cas échéant, hispanophones ou lusophones, encore insuffisamment connues en France et qui constituent les avancées les plus importantes des dernières décennies dans le domaine des théories féministes et du genre.

La spécialité propose une formation qui combine plusieurs niveaux de réflexion : analyse de la mondialisation, théories du développement, relations internationales et circulations mondialisées d'une part, d'autre part, théories féministes et du genre, théories postcoloniales et décoloniales, épistémologie. Les mondes musulmans et latino-américain et des Caraïbes feront l'objet d'une attention particulière, sans exclusive toutefois.

Les étudiant-e-s de la spécialité bénéficient de l'ensemble des conventions d'échanges existant avec différentes universités et établissements à l'étranger, aux Nord comme aux Sud, ce qui permet d'envisager un semestre de mobilité, en Master ou ensuite en thèse, en fonction du sujet choisi.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

2.1. Objectifs pédagogiques et scientifiques

La spécialité proposée est ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie et de l'anthropologie. En partant de l'apprentissage des outils méthodologiques et théoriques de la sociologie et de l'anthropologie, elle s'ouvre à plusieurs disciplines en faisant appel à des historien-ne-s, des civilisationnistes, des politologues, des géographes, des économistes ou encore des psychologues.

Le cursus est spécifique par son objet et par les relations qu'il permet d'établir entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre demande sociale et intervention publique. Il débouche sur la **possibilité de poursuivre en thèse**, soit en mention **sociologie**, soit en mention **sociologie et genre** (depuis 2014).

Le programme d'enseignement proposé a pour objectifs :

- 1- De familiariser les étudiant-e-s avec le corpus des textes théoriques fondamentaux concernant le genre, les théories et l'épistémologie féministes, ainsi qu'avec les théories de la mondialisation, des relations internationales et de la migration et les perspectives post et décoloniales, les théories de l'imbrication et de l'intersectionnalité des rapports sociaux, dans une perspective inter et transnationale.
- 2- De les initier aux outils méthodologiques de collecte et de traitement de données (méthodes d'enquêtes de terrain, analyse documentaire, statistiques, analyses de discours) appliqués à l'étude des transformations sociales et politiques contemporaines. Un enseignement spécifique de méthodologie sensible au genre est proposé.
- 3- De les former à la démarche comparative en prenant en compte une variété de situations dans le monde, induite par divers processus tels que la colonisation, l'esclavage, les luttes d'indépendance ou la mondialisation néolibérale. Interviendront également des chercheur-e-s des équipes d'accueil, parties prenantes de la spécialité, et d'autres spécialistes, notamment les professeur-e-s invité-e-s (avec des éclairages particulièrement appuyés sur le Moyen Orient, le Maghreb, l'Amérique latine et les Caraïbes).

2.2. Objectifs professionnels

Outre la possibilité de s'inscrire en thèse, qui constitue le débouché logique de la formation —avec l'ouverture depuis 2014 d'une mention de thèse Sociologie et Genre—, les possibilités ne se limitent pas à celles offertes par le CNRS, l'IRD ou les universités. Les étudiant-e-s diplômé-e-s peuvent être sollicité-e-s pour des emplois concernant la recherche, des études finalisées et des recherches-actions dans les collectivités territoriales et locales, les entreprises, les syndicats et les différentes institutions spécialisées dans le domaine, ainsi que pour des formations spécialisées. Enfin, les associations, les mouvements sociaux, les ONG, les organismes internationaux peuvent faire appel à leurs compétences. En effet, il s'agit également d'assurer le lien entre la recherche et les différentes formes d'intervention, notamment la recherche participative.

3. ORGANISATION DE LA SPECIALITE

3.1. Conventions avec d'autres établissements universitaires

Suite à des conventions passées entre l'université de Paris Diderot-Paris 7 et différents partenaires en France et à l'étranger, les étudiant-e-s inscrit-e-s dans la spécialité « Genre et changement social et politique, perspectives transnationales » peuvent, durant la première année de Master, préparer un projet visant à étudier un semestre dans une université partenaire.

La spécialité « Genre et changement social et politique, perspectives transnationales », orientation Recherche est appuyée sur une équipe responsable : le CEDREF, à l'université Paris Diderot-Paris 7.

3.2. Candidature, admission, examens

L'accès en première année de Master (M1)

L'accès en M1 est ouvert sur dossier, dans la limite des places disponibles (20) :

- aux titulaires d'une licence dans le domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.
- aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans un autre domaine, sous condition de suivre certains enseignements de rattrapage.

Des possibilités de s'inscrire en M1 ou en M2 sont offertes aux professionnel-le-s désirant reprendre un cycle universitaire, notamment par le biais de la VAE ou de la formation continue (les demandes sont soumises à la Commission des équivalences).

Une préférence est donnée aux étudiant-e-s possédant déjà une formation théorique ou pratique dans le domaine du genre et/ou en sociologie-anthropologie. La maîtrise de l'anglais, au moins passive (lecture) est requise.

La validation de la première année du Master consiste en l'obtention de 60 ECTS¹ (système de crédits), soit 30 ECTS par semestre.

La rédaction d'un Mémoire d'étape (6 ECTS), évalué par un jury, permet de confirmer ou d'infirmer l'orientation choisie pour la 2^e année. La note plancher de 12/20 au mémoire est requise pour passer en 2^e année.

Le grade de maîtrise est délivrée aux étudiant-e-s qui ont la moyenne pour l'ensemble de leur Master 1 et en font la demande.

L'accès en deuxième année de Master (M2)

L'accès en M2 est conditionné par l'obtention de la moyenne aux deux semestres de M1 et de la note plancher de **12/20 au mémoire d'étape**, ainsi qu'à un niveau de français équivalent **au moins au B2 aux tests de connaissance du français**.

L'admission en M2 se fait donc sur la base des résultats aux examens et de la soutenance d'un mémoire d'étape dans la spécialité.

Peuvent également être admis-es en M2, à l'issue de l'examen de leur dossier éventuellement complété par un entretien avec l'équipe pédagogique :

¹. Les ECTS (*European Credits Transfer System*) ou Système de transfert de crédits européens, constituent une monnaie d'échange commune à toutes les universités européennes. Cette unité de compte permet de valider des enseignements suivis en France ou à l'étranger, ainsi que les acquis de l'expérience. Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini en fonction de la charge totale de travail requise de l'étudiant. Outre les heures de cours, cette charge de travail intègre le travail personnel, le stage, la rédaction du mémoire, les projets et autres activités.

- les étudiant-e-s possédant une formation attestée en genre et/ou en sociologie-anthropologie et qui présenteront un projet du même type que celui présenté par les étudiant-e-s à la sortie du M1 (voir ci-dessus)

- les étudiant-e-s possédant une formation attestée en genre et/ou en sociologie-anthropologie qui auront obtenu une maîtrise et/ou 60 ECTS dans un autre M1 du domaine « Lettres, Langue, Sciences Humaines et Sociales » et qui présenteront également un projet définissant les thèmes et les stages ou les terrains qu'elles-ils envisagent d'aborder pour leur M2.

L'entrée en M2 sera aussi possible pour les salarié-e-s au titre de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE), sur dossier. Dans ce cas, après accord de l'équipe pédagogique, les étudiant-e-s doivent prendre contact avec le Service commun de Développement de formation continue et professionnelle (SCDFCP).

Dans leur intérêt, les étudiant-e-s qui s'inscrivent directement en M2 de la spécialité « Genre et changement sociale et politique, perspectives transnationales » se voient proposer de suivre des enseignements sur le genre du M1 à titre de rattrapage.

En seconde année les étudiant-e-s réalisent un travail de recherche et présentent un mémoire de recherche fondamentale ou de recherche appliquée devant un jury habilité à cet effet. Les mémoires sont présentés devant un jury comprenant au moins 2 enseignant-e-s-chercheur-e-s.

4. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master comporte :

Une 1^{re} année (M1), avec des enseignements de formation générale communs à toutes les spécialités (sociologie, anthropologie, épistémologie, langues) et des enseignements de la spécialité « Genre et changement sociale et politique, perspectives transnationales », certains mutualisés avec d'autres spécialités de Master, d'autres exclusifs de la spécialité (8 enseignements et deux séminaires).

Renseignements : UFR sciences sociales : Tél. : 01 57 27 66 74

Vanessa Sinéphro (Secrétariat M1) ufr-sciences.sociales@univ-paris-diderot.fr

Isabelle Iborra (Secrétariat M2) <iborra@univ-paris-diderot.fr>

Ou Jules Falquet (Responsable pédagogique) : jules-falquet@univ-paris-diderot.fr

Une 2^e année (M2), dans laquelle les étudiant-e-s ayant choisi et ayant été admis-es dans la spécialité « Genre et changement social et politique, perspectives transnationales » ne suivent plus que des enseignements de la spécialité. Pour chaque spécialité, **les enseignements de 2^e année** sont également organisés en 10 Unités d'enseignement.

4.1. Schéma général de la formation

Première année M1

**Les enseignements de la spécialité sont en vert, le tronc commun en noir*

1er semestre de la 1re année de Master

UE1 Enseignements fondamentaux [48h, 6 ECTS]

- Sociologie générale [24h CM], Tronc commun, Patrick Cingolani
- Mobilité, genre et développement, [24h CM], mutualisé avec MIRI, Jules Falquet

UE 2 Disciplines [48h, coeff. 2, 6 ECTS]

- Anthropologie [24h CM], Tronc commun, Claudia Girola
- Perspectives pluridisciplinaires sur le genre [24h CM], enseignement inter-UFR Paris Diderot

UE 3 Thèmes [24 h, 6 ECTS]

- Théories du genre et théories féministes [24 h CM], Azadeh Kian

UE 4 Outils [48h, 6 ECTS]

- Méthodes de recherche en sciences sociales (quantitative et qualitative), [12h CM + 12h TD], Béatrice de Gasquet, Claudia Girola, mutualisé
- Langues [24h TD], (Voir le LANSAD)

UE 5 Projet [48h, 6 ECTS]

- Méthodologie genre [12h TD] Béatrice De Gasquet
- Séminaire du CEDREF [12h TD] Azadeh Kian, Jules Falquet

2nd semestre de la 1re année de Master

UE 1 Enseignements fondamentaux [48h, 6 ECTS]

- Epistémologie [24h CM], Dominique Vidal
- Genre et mondialisation [24h CM], Jules Falquet

UE 2 Disciplines [24h, 6 ECTS]

- Genre et politique [24h CM], Lucia Direnbeger

UE 3 Thèmes [24h, 6 ECTS]

- Relations internationales [24h CM], mutualisé avec Philosophie politique, Azadeh Kian
- Genre et migration [24h CM], Jules Falquet (mutualisé avec MIRI)

UE 4 Outils [48h, 6 ECTS]

- Méthodes de recherche en sciences sociales (quantitative et qualitative), [12h CM + 12h TD], Béatrice de Gasquet, Claudia Girola, mutualisé
- Séminaire du CEDREF [12h TD], Azadeh Kian, Jules Falquet

UE 5 Projet [6 ECTS]

- Mémoire d'étape [12h TD] Azadeh Kian, Jules Falquet

Deuxième année M2 Recherche

1er semestre de la deuxième année

UE 1. Enseignements fondamentaux [6 ECTS]

- **Genre et pouvoir au Moyen Orient et au Maghreb** [24h CM], Azadeh Kian
- **Epistémologies féministes transnationales** [24h CM], Jules Falquet

UE 2. Disciplines [3 ECTS]

- **Perspectives pluridisciplinaires sur le genre** [24h CM], enseignement inter-UFR Paris Diderot
- Ou **Mobilité, genre et développement**, [24h CM], mutualisé avec MIRI, Jules Falquet («M2 nouvellement entrant-e-s »)

UE 3. Thèmes [3 ECTS]

- **Connaissance des milieux professionnels** [24h CM], mutualisé avec MIRI, Marguerite Cognet, Christian Poiret
- Ou **Théories du genre et théories féministes** [24 h CM], Azadeh Kian («M2 nouvellement entrant-e-s »)

UE 4. Formation à la recherche [6 ECTS]

- **Séminaires du CEDREF** [12h TD], Azadeh Kian et Jules Falquet
- **Langue** [24h TD], LANSAD

UE 5. Formation par la recherche [12 ECTS]

- **Atelier d'encadrement du mémoire** Azadeh Kian, Béatrice de Gasquet et Jules Falquet

2nd semestre de la deuxième année

UE 1. Enseignements fondamentaux [6 ECTS]

- **Genre et perspectives postcoloniales** [24h CM], Azadeh Kian

UE 2. Discipline [3 ECTS]

- **Séminaire « Genre, islam et néo/orientalisme »** [24h TD, mutualisé avec l'EHESS], responsables : Amélie Le Renard, Meriem Rodary

UE 3. Thème 47U3GD54 [3 ECTS]

- **Connaissance des milieux professionnels** [24h CM], mutualisé avec MIRI, Marguerite Cognet, Christian Poiret

UE 4. Outils 47U4GD54 [3 ECTS]

- **Séminaires du CEDREF** [12h TD], Azadeh Kian et Jules Falquet

UE 5. Formation par la recherche [15 ECTS]

- **Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche**

Le mémoire final doit : présenter les objectifs de la recherche, développer la problématique envisagée et la situer au sein de l'état des connaissances, tester des hypothèses, développer un cadre conceptuel, restituer les données empiriques et leur analyse et la situer au sein de l'état des connaissances. Il peut se conclure sur les apports d'une telle recherche (théoriques, problématiques, factuels, voire pratiques). Il peut éventuellement être prolongé par une thèse de doctorat.

Conditions de redoublement : le redoublement n'est pas automatique. Il s'obtient par une dérogation. Seuls les étudiant-e-s autorisé-e-s par le jury, après examen de leur dossier, par dérogation, sont admis-es à redoubler.

4.2. Quelques précisions sur le « mémoire d'étape » (donnant lieu à une soutenance en fin de M1)

A la fin de sa première année de Master (impérativement en juin, pas de session de septembre), l'étudiant-e doit **soutenir oralement** un travail écrit dans lequel elle-il expose sa démarche d'enquête exploratoire.

Il s'agit pour l'étudiant-e de montrer ce qu'elle-il a fait, comment elle-il a progressé, de préciser son interrogation, sa démarche de recherche, son évolution, les difficultés rencontrées, ses inflexions, etc.

Cette première année doit permettre à l'étudiant-e de mettre à l'épreuve ses premières hypothèses de travail, une méthode et un terrain partiel. En effet, seront évaluées dans ce mémoire les qualités attendues d'un-e chercheur-e, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche appliquée.

Ces qualités concernent la capacité à formuler une problématique de recherche et des hypothèses à éprouver, à délimiter un terrain ou un corpus d'enquête, à dégager les méthodes pour l'aborder (entretien, questionnaire, observation, récit de vie, etc.), à identifier la littérature de référence en sciences sociales.

L'enquête exploratoire peut se dérouler sur divers terrains (il peut s'agir d'institutions, collectivités locales, ONG, associations, syndicats, etc.) comportant une pertinence sociologique et anthropologique par rapport à l'orientation générale du Master.

Le mémoire d'étape, de 30 pages environ (hors annexes éventuelles), inclut donc nécessairement :

- Une problématique en cours d'élaboration ;
- Une bibliographie raisonnée (délimitation d'un corpus documentaire et analyse synthétique du premier travail de lecture) ;
- Une détermination, définition et délimitation des supports qui serviront à la mise en œuvre de cette recherche ;
- Une première expérience des conditions de possibilité de la recherche, permettant de tester la consistance et l'intérêt de ces matériaux pour l'étude proposée. Cette expérience peut consister en l'approche d'un terrain, d'un groupe social, elle peut consister à tester un guide d'entretien, un questionnaire, etc. ;
- Un exposé du plan de travail pour la seconde année s'appuyant sur l'enquête exploratoire de terrain effectuée au cours du M1 et les données recueillies.

Le mémoire d'étape doit permettre au jury d'avoir une idée précise des matériaux et sources d'information qui constitueront la recherche de M2 et une argumentation sur l'orientation souhaitée.

4.3. Composition de l'équipe pédagogique

La spécialité s'appuie sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire, composée essentiellement d'enseignant-e-s chercheur-e-s de l'UFR de Sciences sociales, mais également d'autres composantes de l'Université Paris Diderot et de la COMUE Sorbonne Paris Cité (Paris 3, Paris 5, Paris 13, Sciences Po, EHESP, INALCO et Institut du Globe)², ainsi que ponctuellement des établissements avec lesquels des conventions spécifiques ont été établies.

² <http://www.sorbonne-paris-cite.fr/index.php/fr/presentation>

4.4. Le CEDREF (Centre pour l'enseignement, la documentation et la recherche en études féministes, Responsable : Azadeh Kian).

Depuis 1974, les études féministes constituent un axe de recherche transversal à l'Université Paris Diderot, dont elles constituent un des pôles historiques et une des spécificités fortes. Depuis 1984, l'équipe est devenue successivement Equipe universitaire reconnue par le Conseil Scientifique et rattachée à l'UFR de Sciences Sociales, puis co-rattachée à l'UFR GHSS, ensuite Equipe d'accueil pour le DEA « Sexes et sociétés », puis programme pluriformations sur la région parisienne et enfin Programme pluriformations à l'échelle nationale avec création du RING (Réseau inter-universitaire national sur le genre), plan quadriennal 2001-2004, puis 2005-2009.

Les travaux de recherche menés par le CEDREF s'ordonnent actuellement autour de 4 axes :

1. L'imbrication des rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe
2. La critique postcoloniale et décoloniale
3. La mondialisation, la migration, le développement
4. Le continuum de la violence

Publications :

La revue *Les Cahiers du CEDREF* reflète les travaux en cours et les nouveaux chantiers de recherche dans le laboratoire. Elle est un lieu de débat avec les équipes françaises et étrangères et un support d'expression pour les doctorant-e-s et les jeunes chercheur-e-s. Elle fait également connaître des grand-e-s auteur-e-s par le biais de traductions. Les *Cahiers du CEDREF* sont publiés en ligne sur Revues.org : [Cahiers du CEDREF](#).

L'équipe assure différents enseignements réguliers sur le genre en Master et en Licence et organise des séminaires et des rencontres avec la participation de chercheur-e-s français-es et étranger-e-s.

5. PROCEDURE POUR CANDIDATER AU MASTER

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

1/ Une procédure informatique d'autorisation d'inscription est OBLIGATOIRE. Vous y accédez en vous connectant sur le site Paris 7, <http://www.univ-paris-diderot.fr/> [rubrique inscriptions, **SESAME**].

2/ Le dossier SESAME signé par vous, accompagné des pièces jointes demandées, doit parvenir, par courrier postal, sous huit jours, à la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (**DEVU**) de l'Université Paris Diderot-Paris7, Bâtiment des Grands Moulins, Bureau des inscriptions administratives, 9 rue Thomas Mann 75205 Paris cedex 13.

3/ Les dossiers sont examinés par une commission d'inscription ad-hoc. Les résultats (admission ou non) sont communiqués, **via SESAME**, par la DEVU Paris Diderot-Paris 7.

4a/ En cas d'admission, vous devez, **via SESAME**, prendre rendez-vous avec la DEVU pour votre inscription administrative.

4b/ En cas de refus, votre dossier ne vous sera pas renvoyé.

Redoublant-e-s

Les demandes de **réinscription en M1 et M2** se feront courant juin. La date exacte n'est pas communiquée à ce jour [rubrique inscriptions, **APOWEB pour les M1 ; SESAME pour les M2**]. Nous vous recommandons de vous réinscrire au plus vite en raison des capacités d'accueil limitées.

Le suivi des inscriptions administratives est organisé par la DEVU Paris Diderot-Paris 7. C'est ce service que vous devez contacter pour suivre l'avancement de votre demande d'inscription (suivi de votre dossier via le site SESAME). Il est donc **inutile** de contacter le CEDREF ou l'UFR de sciences sociales pour savoir ce qu'il en est de votre dossier.

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES (au secrétariat de l'UFR)

Les inscriptions pédagogiques **sont obligatoires**, pour la validation de vos enseignements et du diplôme. Elles représentent l'inscription aux cours, aux examens et à la validation du diplôme.

Le début des inscriptions pédagogiques aura lieu en **septembre** à **l'UFR de Sciences Sociales** - (Vous munir de votre carte d'étudiant-e de l'année précédente, 1 photo, 2 enveloppes timbrées à votre adresse).

Les étudiant-e-s réinscrit-e-s dans le même diplôme **ont l'obligation de refaire** leur inscription pédagogique.

Nous alertons les étudiant-e-s sur la nécessité d'activer leur compte ENT [http://sophus.script.univ-paris7.fr/ggl/activation_compte/ident_etu.php] et de **n'utiliser que** leur adresse électronique nom.prenom@etu.univ-paris7.fr **pour toute communication avec les secrétariats et l'équipe pédagogique.**

Réunion de rentrée obligatoire, d'accueil et d'information :

Date à déterminer (septembre)